L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux ... rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI 8 JUIN 1878.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme il suit:

VILLE DE PARIS, Santelli, mercredi, 5 juin.
SAINT LAURENT, Lachesnez, mercredi, 12 juin.
LABRADOR, Sanglier, mercredi, 19 juin.

Prix de passage (en or) pour le Havre.

Première cabine (vin compris)........$100
Deuxième — ....$ 65
Troisième — ....$ 35

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.

Passage d'entrepont avec aménagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles, $33 en or pour le voyage simple de la Nouvelle-Orléans à Paris.

Les paquebots marqués d'une astérique* ne prennent pas de passagers d'entrepont.

L. GRAND, Agent,
Gallier Court, No 3,
4mai— Nouvelle-Orléans.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BRÊME ET LA NOUVELLE-ORLÉANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

LES steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier l'automne prochain.

Ces steamers font escale, en venant ici, au Havre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Havre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambre....$150 en or. | Entrepont....$36, en or.
De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Hâvre ou Brême:
Chambre....$150 en or. | Entrepont....$45, en or.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambre....$35 en or. | Entrepont....$15, en or.

Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.

Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de departs annoncés et les prix du passage.

Les soussignés vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de details s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO.
Agents,
12 juin No. 42 de la rue de l'Union.

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer
HUDSON
E. V. Gager commandant.

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse

MERCREDI, 12 juin, à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est pris par cette ligne à 1½ pour cent.

Passage—Cabine............$50
— Entrepont............25
— Billet d'excursion 80

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BRÊME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
4mai—1an Rue Carondelet No 41.

STATE LINE.

De New York à Belfast et à Glasgow, TOUS LES JEUDIS.

Confort, Rapidité, Sécurité.

BILLETS aller et retour pour tous les points de l'Europe, aux prix les plus bas.

Salon, Secondes cabines et Entrepont.

Pour billets, informations, etc., s'adresser à
AUSTIN, BALDWIN & CO.
72 Broadway, New York,
ou à A. K. MILLER & CO.
35 Carondelet, Nouvelle-Orléans.

C'est la seule ligne ayant des secondes cabines, elle offre aux voyageurs des avantages sous le rapport de l'économie et du confort qui ne présente aucune autre route.

24 mars—9 mois t 12 sem

LIVERPOOL.

Ligne Américaine pour Liverpool.

La seule ligne transatlantique sous PAVILLON AMERICAIN. Un départ tous les JEUDIS de Philadelphie.

LIGNE RED STAR POUR ANVERS.

Un départ de NEW YORK et de PHILADELPHIE alternativement TOUS LES 15 JOURS. C'est la route la meilleure et qui coûte le moins pour toutes les parties de l'Europe centrale. l'Italie, etc. S'adresser à
PETER WRIGHT & SONS, Philadelphie
ou à A. K. MILLER & Co. 35 Carondelet.
10 mai—9mt12s Nlle-Orléans.

Ligne de Belize et Honduras.

Le steamer en fer américain de 1ere classe,

E. B. WARD, Jr.,

Capt. G. PIZZATI, partira positivement SAMEDI 8 courant à 5 P. M., de son quai en face de la place Jackson pour Belize, Honduras, touchant à Vacca, Port Cortes, Truxillo, Roatan et Utila.

Pour fret ou passage, ayant des emménagements supérieurs, s'adresser à
S. OTERI & BRO.
23 et 25 Front Levee, 24 et 26 Fulton, entre Gravier et Poydras.

N. B.—Le Ward fera le service ci-dessus concurremment avec nos goélettes régulières.

2 mars—1 an.

J. VERGNOLE,

65........Rue Decatur........65

—IMPORTATEUR DE—

VINS, COGNAC, LIQUEURS, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, VERMOUTH, HUILE, SARDINES, ABSINTHE.

Seul agent pour le Sud et l'Ouest de W. H. ZUBA & CO., Cognac, de la célèbre marque des vins de A. SEILLIER & CO., Bordeaux, CHAUVET FILS. Un assortiment général de liqueurs du pays.

BITTER DES ARABES

Supérieur à tout autre.

Les propriétés toniques, stimulantes et digestives de ce bitter agissent sur le système nerveux et en font une boisson extrêmement agréable et bienfaisante. Comme apéritif le BITTER DES ARABES fait le plus grand bien aux estomacs faibles et délicats et combat efficacement la dyspepsie.

J. VERGNOLE,
9 déc—77—1an Propriétaire, N. Orléans

VAPEURS.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg. Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur
NATCHEZ,
T. P. Leathers, Capitaine,
J. F. Muse, Commis.

Se reliant, à Vicksburg, à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St-Louis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JANNEY & WORK, 106 Commune et HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.

Le soussigné prend le fret et signe les connaissement pour Trenton, Monroe et toutes les stations du chemin de fer de Vicksburg, de Shreveport et du Texas.

W. B. BROCKETT, Agent.
25sept— Au No 38 de la rue des Magasins.

Pour Grand Ecore.

Départ, tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Grand Ecore, Montgomery, Alexandrie, les débarcadères de Norman, Barbin, Ware, et tous les autres ports intermédiaires de la Rivière-Rouge. Le beau bateau à vapeur

NEW BART ABLE,
Capitaine R. SINNOT.
Commis GEO. C. HAMILTON,

partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il répondra à tous les appels. Pour fret ou passage, s'adresser à
R. W. ADAMS,
17nov— No 21 Commercial Place.

BAYOU SARA.

Deux voyages par semaine. Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à 5 heures P. M.

Pour Bayou Sara, Waterloo, Hermitage, Port Hudson, Lobdell Store, Bâton-Rouge, Plaquemine et tous les débarcadères intermédiaires, le paquebot de première classe,

OUACHITA BELLE,

J. C. Libano, capitaine, J. H. Mossop, commis, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
BRITTON & EPPLER, 82 Gravier.
LORD & McPEAKE, 48 Camp.
Oct 4—

Paquebot de la Côte jusqu'à Thibodeaux. Deux fois par semaine.

HENRY TETE.
J. F. AUCOIN, Capitaine,
M. H. LANDRY, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS soir à 5 heures et tous les VENDREDIS matin à 10 heures.

Retour: il partira de Donaldsonville tous les DIMANCHES et MERCREDIS matin.

Le TÊTE prendra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
B. RIVET,
103 rue Decatur, près St. Louis.
16 juillet—1 an

Pour Covington, Madisonville et Mandeville.

Jusqu'à nouvel ordre, le steamer
NEW CAMELIA,
partira du Lac, comme suit:

Le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du train de 11 heures du matin; le MERCREDI et le SAMEDI, à l'arrivée du train de 4 heures de l'après-midi, du N. O. City Railroad, partant de la rue du Canal.

Retour: il quittera Madisonville les LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI et DIMANCHE matins. Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à "Old Landing."

Il se reliera, à chaque voyage, avec le steamer Ruby, pour Covington.

FRET.

Le "New Camelia" recevra le frêt, à chaque voyage, au Pont Magnolia, près du Bassin.

Ces voyages se feront tant que le steamer ne sera pas arrêté par le mauvais temps ou les basses eaux.

Les bagages (seulement) sont reçus à l'encoignure Canal et Carondelet, au départ du train correspondant avec le départ du bateau.

Pour plus de details, s'adresser à
C. M. SORIA,
25sept— Au No 20 de la rue de l'Union.

Baie St-Louis et Passe Christian.

Passage—75 cents pour l'aller et autant pour le retour.

Le beau steamer neuf
NEW CAMELIA
à basse pression et transportant la malle des Etats-Unis.
Capitaine WM. HANOVER,

commencera un service régulier entre la Nlle-Orléans, la Baie St-Louis et la Passe Christian JEUDI, 2 mai. Il partira de l'extrémité du CITY RAIL ROAD, au Lac, tous les MARDIS et VENDREDIS, à l'arrivée du train de 11 heures du matin.

Il quittera la Passe Christian, pour la Nlle-Orléans, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures du matin.

Un dépôt de fret vient d'être établi au Pont Magnolia, Nouveau Bassin; il y sera reçu du fret pendant toute la journée les lundis et les jeudis, et jusqu'à 8 heures du matin les mardis et vendredis pour les chevaux et les bestiaux.

Pour les taux du frêt et les autres renseignements, s'adresser à
C. M. SORIA, Agent,
No. 20 de la rue de l'Union.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou basses eaux. 2mai—

Excursion du Dimanche.

Pour Mandeville, Louisbourg et Madisonville.

Le beau steamer neuf
NEW CAMELIA,
très fin marcheur, à basse pression, transportant la malle des Etats-Unis,
capitaine WM. HANOVER.

Fera désormais, régulièrement, une Excursion le Dimanche, à Mandeville, Louisbourg et Madisonville. Il partira de l'extrémité du City Rail Road, au Lac à l'arrivée du train de 7 heures du matin, et sera de retour à la Nouvelle-Orléans le soir du même jour, à temps pour le train de 7 heures.

Prix du billet—aller et retour............$1 00.

Les excursions auront lieu régulièrement à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Pour plus de renseignements, s'adresser à
C. M. SORIA, agent,
2 mai— au No 20 de la rue de l'Union.

Baie St-Louis! Passe Christian!!

Steamer NEW CAMELIA,
Changement d'heure de départ.

Afin de débarquer ses passagers de bonne heure le "New Camelia", à dater du 8 juin partira à l'arrivée du train de 11 heures du matin, du chemin de fer de la ville.

Un dépôt de fret est établi au PONT MAGNOLIA, Nouveau Bassin; le fret y est reçu le lundi et le jeudi à toute heure du jour; le mardi et le vendredi jusqu'à huit heures du matin, on y reçoit les chevaux et les bestiaux. 6 juin—2sem

BOIS! BOIS

De toutes sortes,

REÇU CONSTAMMENT PAR LES STEAMERS DE LA LIGNE DE HONEY ISLAND, "J. F. Fraser" et "Josephine," ainsi que des barges. En gros et en détail.

CHANTIERS DE BOIS DE HONEY ISLAND et CHANTIERS DE CHARBON, No 375 rue Julie, près du Pont Magnolia, au Nouveau Bassin, aussi, au coin de la Promenade Carondelet et de la rue Marais au Vieux Bassin. Bureau principal, rue de la Commune, No 158. S'adresser par la poste, Lock box 1090.

Livraison de bois dans toutes les parties de la ville.

Bois de chêne (le meilleur) par corde, $5 50
Bois de frêne, do do 6 50
Chêne et frêne mêlés do do 6 00

Escompte libéral fait aux marchands. Pleine mesure garantie. Tout le monde sera satisfait.

16 déc—

Vidanges. Vidanges.

LA Louisiana S. Excavating Co., invite les propriétaires et agents qui ont des fosses à faire vider à s'adresser au No 120 Passage de la Bourse, près St Louis, où ils trouveront toujours leurs avantages soit pour le prix soit pour l'ouvrage.

L'on vide les fosses avec une pompe à travers les magasins ou résidences sans ressentir la moindre odeur désagréable; l'opération se fait dans quelques minutes seulement.

La compagnie se charge aussi de la pose des barils stationaires inodores.

31 mars—3m—D Ma J

PROCESSIONS!

B. NONNON,

Costumier de l'Opéra de Paris, (France) Fournisseur des processions carnavalesques des Etats-Unis, Fournisseur de S. M. le Roi des Pays-Bas. Fournisseur de S. M. l'ex-Reine d'Espagne.

A l'honneur de prévenir messieurs les présidents et membres des comités des Processions Carnavalesques qu'il sera à la Nouvelle Orléans le 25 mai 1878, et se tiendra à la disposition de ces Messieurs.

LUI ÉCRIRE,
RESTAURANT ANTOINE,
65 Rue St. Louis, Nouvelle-Orléans.
15 mai—1m—JD

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

A dater du 2 décembre 1877, le bateau à vapeur ST. FRANCIS BELLE, partira, de la tête de la rue Bienville, à sept heures et demie du matin, pour Westwego, et transportera les passagers qui se rendront aux stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il quittera Westwego à 5 heures du soir et arrivera à la Nouvelle-Orléans à 5-45 P. M.

Le bateau qui se reliera au train d'excursion du dimanche partira d'ici à 8 heures du matin et sera de retour le même jour à 5 heures 45 m. du soir.

Le fret reçu au même endroit, à 3 heures et 30 minutes sera livré le lendemain matin.

C. B. PAYNE,
4 déc— Surintendant

Chemin de fer Pontchartrain.

La gare en est au pied de la rue des Champs-Elysées, près la Levée, 3ème District.

EXCURSIONS au Lac,—aller et retour, le même jour,—30 cents. Pour les enfants audessous de 12 ans, 10 cents.

Jusqu'à Gentilly 15 cents de chaque côté.

Les trains partiront comme suit:

De la ville.		Du Lac.	
6 heures........	A. M.	5 heures........	A. M.
7½ "	"	7 "	"
9 "	"	8½ "	"
10½ "	"	10 "	"
Midi		11½ "	"
2 "	P. M.	1½ "	P. M.
3 "	"	2½ "	"
4 "	"	3½ "	"
5 "	"	4½ "	"
6 "	"	5½ "	"
7 "	"	6½ "	"
8 "	"	7½ "	"
		9 "	"

Le dimanche, les trains partiront toutes les heures, dès 2 heures P. M.

Le dimanche, les trains partiront du Lac à 8½ heures et demie du soir et de la ville à 9 heures du soir.

Le dernier train part du lac, le Dimanche seulement, à 9 1/2 heures du soir.

Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly, devront en prévenir le conducteur avant le départ du train.

D. B. ROBINSON,
1er mai— Receveur.

Chemin de fer de la rue du Canal, du Parc de ville et du Lac.

De la rue du Bassin et de la rue du Canal au Fort Espagnol, sans changement de chars.

Prix jusqu'au Lac, aller et retour, vingt sous.

Les trains partirent comme suit:

Des rues Bassin et Canal		Du Lac.	
6 heures........	A. M.	7 heures........	A. M.
8		9	
10		11	
Midi		1	P. M.
2	P. M.	3	
3		4	
4		5	
5		6	
6		7	
7		8	
8		9	

A partir de dimanche, 12 mai les trains partiront toutes les demi-heures, après 1 heure de l'après-midi.

W. McQUOID,
8 mai—7f Secrétaire.

Grande Route de Jackson.

Ligne de chemin de fer de Chicago, St-Louis et Nouvelle-Orléans.

A partir du 12 mai 1878, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DEPARTS.	ARRIVEES.
Express No 1...6:00 P M	Express No 2...9.15 A M
Way No 3.....7.00 A M	Way No 4.....8.10 P M

Les Nos 1 et 2 partent tous les jours; les Nos. 2 et 4, tous les jours excepté le dimanche.

CHARS PULLMAN ALLANT, SANS CHANGEMENT, JUSQU'A LOUISVILLE, CINCINNATI ET CHICAGO. Pour St. Louis un char Pullman est attaché au train à Milan, ce qui permet aux voyageurs en destination de St. Louis de s'y rendre sans quitter le train. Un seul changement jusqu'à New York et les villes de l'Est.

Le train de vendredi soir ne se relie pas pour Chicago.

Les trains d'agrément entre la Nlle-Orléans et McComb City partent de la Nlle-Orléans à 3 h. 30m. P. M., le samedi, et à 7 heures, le dimanche. Ils arrivent à 10 h. 30 m. P. M., dimanche et à 9 h. 50 m. A. M., le lundi.

Tickets d'excursion du dimanche jusqu'à McComb City, et retour, UNE PIASTRE.

Billets en vente et renseignements fournis au No. 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent.
F. CHANDLER, Agent Gén. pour les Passagers.
14 jv—

Great Jackson Route.

Chicago, St-Louis & New Orleans Rail Road Line.

Double Daily Through Trains,

Will leave and arrive at the Calliope St. Depot from May 12th 1878, as follows:

LEAVE.	ARRIVE.
Express No 1...6.00 P M	Express No 2...9.15 A M
Way No 3.....7.00 A M	Way No 4.....8.10 P M

No. 1 and 2 run daily, 3 & 4 daily, except Sunday.

PULLMAN PALACE SLEEPERS THROUGH TO LOUISVILLE, CINCINNATI, AND CHICAGO, WITHOUT CHANGE,

and for St. Louis a sleeper is attached at MILAN, enabling passengers to go through without leaving the train. ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

Friday evening train makes no connection for Chicago.

Accommodation trains between New Orleans and McComb City.

Leave New Orleans 3:30 P. M. Saturday, and 7:00 A. M., Sunday.

Arrive at New Orleans at 10:30 P. M., Sunday and at 9:50 A. M. Monday.

Sunday excursion Tickets to McComb City and return, ONE DOLLAR.

Tickets for sale and informations given at 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent.
F. CHANDLER, General Passenger Agent.
ja y14—

Chemin de fer de la Nlle-Orléans et Mobile.

LIGNE DE MOBILE.

LA GRANDE ROUTE DE LA MALLE POUR L'EST ET LE NORD.

Deux trains express par jour arrivent à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partent comme suit:

Départ	Arrivée.
Exprès.........7:30 A. M.	Exprès.......7.50 A. M.
Exprès.........5:00 P. M.	Exprès.......9.45 P. M.
Train d'agrément de la Côte, tous les jours, excepté le dimanche..........3.30 P. M.	Train d'agrément de la Côte, tous les jours, excepté le dimanche.........9.20 A. M.

Les wagons palais de Pullman vont, tous les jours à Cincinnati, Louisville, Nashville, St-Louis, Washington sans changement de voiture, et jusqu'à New-York et les villes de l'Est avec un seul changement.

Les billets se vendent au bureau, angle des rues Camp et Commune, en face du City Hôtel.

J. W. COLEMAN, Agent de billets.
D. B. ROBINSON
21 nov— Surintendant.

THE NEW ORLEANS AND MOBILE RAILROAD LINE.

GREAT NORTHERN AND EASTERN MAIL ROUTE.

Double Daily Express Trains arrive and depart from depot, foot of Canal street, as follows:

DEPART	ARRIVE
Express.......7.30 A. M.	Express.......7:50 A. M.
Express.......5:00 P. M.	Express.......9:45 P. M.
Coast accommodation, daily, except Sunday ......3.30 P. M.	Coast accommodation, daily, except Sunday ....9.20 A. M.

Pullman Palace Cars daily to Cincinnati, Louisville, Nashville, St-Louis, Washington, without change, and only one change to New-York and Eastern cities.

Ticket office corner of Camp and Common streets, opposite City Hotel.

D. H. ROBINSON, Supt.
J. W. COLEMAN, Ticket Agent.

NEW-ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
156 rue du Canal,
D. URQUHART, Président,
THOS. A. ADAMS, 1er Vice Président,
THOS. A. CLARKE, 2nd "
CHAS. J. LEEDS, 3ème "
CHAS. KILSHAW, Trésorier.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams, Geo. Jonas,
Thos. A. Clarke, J. G. Gaines,
C. J. Leeds, C. Schneider,
S. Jamison, Carl Kohn,
A. Moulton, T. L. Bayne,
A. Palfrey, D. Urquhart,
28 mars—1 an

CHEMINS DE FER.

GRAND CHEMIN DE FER —DE LA—

Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale, et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne tous les jours, à HUIT HEURES ET DEMIE A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 9 heures A. M.

Le frêt pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux du bateau à vapeur pour toute la route.

Le taux du frêt, pour les points sur l'Atchafalaya et la Têche, au-delà de Morgan City, est réduit pour le moment. Des contrats spéciaux pour frêt aux marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition, avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le frêt pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets "commutations" seront accordés à ceux qui s'expédieront que par ce chemin de fer.

Afin que le frêt soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures; le frêt reçu après cette heure partira par les trains suivants.

GEO. PANDELY,
Surintendant.

Pour frêt et passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasins.

Il ne sera point reçu de frêt après 5 heures.

CHAS. A. WHITNEY & CO., Agents.
27mai—

ASSURANCES.

Douzième état de situation annuel —DU—

FACTOR'S AND TRADERS' Insurance Company.

37.......RUE CARONDELET.......37

Nlle-Orléans, 21 mai 1878.

LES directeurs, conformément à la charte de la compagnie, publient l'état suivant de ses affaires pour l'année fiscale expirée le 30 avril 1878—savoir:

Primes de l'année— Sur risques d'incendie............	$312,704 38	
Sur risques de rivières............	214,294 64	
Sur risques de mer.	45,780 70—	$572,779 67
En moins— Primes non expirées le 30 avril 1878..	85,553 00	
Primes remboursées	9,209 66—	94,762 66
Montant net des primes........................		$478,017 01
Pertes payées— Sur risques de feu....$55,458 14		
Sur risques de rivières 128,641 36		
Sur risques de mer 26,550 00—	210,649 50	
Réassurances	32,271 99	
Réfactions (rebates)	14,047 32	
Taxes d'Etat et de ville............	27,346 03	
Bureau des assureurs de la Nlle Orléans........	9,511 20	
Dépenses générales brutes..........	41,575 89	
Profits et pertes....	24,080 58—	359,512 42
Balance..........................		$118,504 52
Ajoutez—intérêt, escomptes et épargnes reçus........................		89,629 98
		$208,134 48
A déduire—premier intérêt semi-annuel sur le capital, 5 pour cent, payé, et le second 5 pour cent, échu................................		100,000 00
Bénéfice net		$108,134 48
Réserve		32,536 55
Balance à être partagée sur le montant net des primes		75,597 93

L'actif de la compagnie est comme suit.

Encaisse	$240,921 36
Comptes en voie de recouvrement	87,001 50
Effets à recevoir, en garantie.........	402,131 07
Effets à recevoir, pour primes	37,093 15
Actions de banques et autres actions	204,100 16
Bons de l'Etat et Bons de la ville	195,104 73
Bons des Etats Unis	12,625 00
Bons du Masonic Grand Lodge............	8,000 00
Bons de l'Odd Fellows Hall Association..........................	5,000 00
Bons de l'Association for the Relief of Jewish Widows and Orphans..................................	2,500 00
Propriétés foncières	88,849 17
Total	$1,288,316 14

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ED. A. PALFREY, président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.
Signé par devant moi, ce 22 mai 1878.
EDWARD IVY, notaire.

Le 21 du courant, à une réunion spéciale du Bureau des Directeurs il a été résolu de payer, sur demande, un SECOND INTERET semi annuel de CINQ POUR CENT, le 30 avril 1878—ce qui fait DIX POUR CENT PAR AN sur le capital de la Compagnie ($1,000,000) et un DIVIDENDE AU COMPTANT de VINGT POUR CENT aux actionnaires sur le montant ($377,989 69) de leurs primes nettes participantes pour l'année expirée le 30 avril 1878.

ED. A. PALFREY, Président.
JOHN CHAFFE, Vice-Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

DIRECTEURS.

John I. Noble, B. F. Eschleman,
John Chaffe, Wm. C. Black,
Richard Milliken, Charles Chaffe,
J. I. Warren, L. C. Jurey,
Samuel Friedlander, Wm. Hartwell,
A. A. Yates, C. J. Leeds,
R. M. Walmsley, A. T. Janin,
A. H. May, Joseph Bowling,
T. Lytt Lyon, A. M. Bickham,
Samuel H. Boyd, Henry Abraham,
Joseph McElroy, Louis Bush,
William J. Behan, A. Brittin,
23 mai—1m G. W. Sentell.

VINGT-NEUVIEME ETAT ANNUEL DE LA Crescent Mutual Insurance Company.

Nouvelle-Orléans, 22 mai 1878.

LES Directeurs, conformément à la Charte de la compagnie, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1878.

Primes d'incendie..	$180,751 16	
Primes maritimes..	36,729 15	
Primes de rivières..	82,136 50	
	$299,616 81	
Primes encaissées, moins réassurances et primes rendues.......		$228,931 32
Pertes payées et estimées, savoir:		
Pertes d'incendie..	$44,424 27	
Pertes maritimes..	12,199 00	
Pertes de rivières..	40,635 96	
		97,259 23
		131,672 09
Taxes, dépenses, escompte au lieu de participations, etc	59,291 28	
Moins loyers, sauvetage, épargnes, etc.....	21,629 80	
		37,661 48
Profits bruts........................		$94,010 61

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets à recevoir.	$39,988 87	
Prêts sur bons et hypothèques....	44,707 80	
		$84,696 47
Prêts remboursables sur demande..	$70,315 35	
Argent	63,126 62	
		133,441 97
Bons de ville		83,117 20
Actions de banques et autres....		59,186 63
Propriétés foncières.............		112,176 91
Primes en voie de collection et suspense account...............		23,902 19
Total de l'actif............		$506,611 37

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Juré et signé devant moi, ce 22ème jour de mai 1878

ALFRED INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction a résolu aujourd'hui, qu'après avoir payé le dividende annuel de DIX POUR CENT sur le capital de la Compagnie, un dividende de VINGT POUR CENT serait payé comptant LUNDI, 10 juin, à ceux qui y ont droit.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams, Jno. E. King,
Sam'l B. Newman, Fred'k Camerden,
Sam'l H. Kennedy, Joseph W. Stone,
John Phelps, George Martin,
Adam Thomson, Alfred Moulton,
Henry Abraham, L. C. Jurey,
Victor Meyer, Edward Nalle,
Joseph Bowling, Geo W. Sentell,
Edw'd J. Gay, Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim, John V. Moore,
Simon Forchheimer, W. B. Conger,
Jos. B. Wolfe, Henry M. Preston,
R. B. Post, J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury, Reuben G. Bush,
24 mai— Jno M. Parker.

Etat annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.

Jusqu'à décembre 31 1877.

(ETABLIE EN 1805).

Primes de feu $266,881 02		
Primes maritimes.... 84,632 42		
Primes de rivière.... 29,246 04		
Total des primes..........		$380,759 48
Moins Primes sur risques non expirées.......$ 86,057 66		
Primes remboursées, 12,190 19		
Ré-assurances........ 20,742 89		118,990 73
Primes nettes		$261,768 75
A ajouter: intérêts et sauvetage...........		41,823 54
		$303,592 29

A déduire:

Pertes par le feu...	$66,417 85	
Pertes maritimes..	17,722 00	
Pertes de rivières	12,320 85	$96,460 70
Réfaction (rebate) 15 0/0	46,499 04	
Dépenses générales	34,214 46	
Taxes et licences d'Etat et de ville	10,242 70	
Board of underwriters	6,759 55	$194,176 45
Profits pour l'année 1877..............		109 415 84
A déduire: Profits et pertes ....$ 58,606 28		
Dividende, 30 juin 1877 $25,000 00		
Dividende, 31 décembre 1877.. 25,000 00	50,000 00	
Balance.........	809 56	$109,415 84

Actif de la Compagnie à la valeur actuelle de la place.

Argent en Banque....$ 58,065 76		
Propriétés foncières 116,275 12		
Gold Bonds des Etats Unis, N. O. City R. R. Co., Jackson & G. N. R. R. Co., bons de 1ere hypothèque, actions de banques et de compagnies d'assurances, et consols de l'Etat de la Louisiane..........	195,390 42	
Billets à recevoir (pour primes)	11,429 38	
Billets de première hypothèque, billets avec garantie	166,523 84	
Primes en voie de collection.......	70,210 94	$619,895 46

L'état ci dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire.
J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 16 janvier, D. 1878.

JOHN L. LARESCHE,
3ème Justice de Paix.

A un meeting du Conseil de Direction qui a été tenu le 10 du courant, il a été résolu de payer l'intérêt dividende semi annuel de cinq pour cent sur le capital aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, à partir du 14 courant.

N. O. 16 Janvier 1878. J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS:

ERNEST MERILH, H. GALLY,
CHARLES LAFITTE, ANT. CARRIERE,
CHS. E. SCHMIDT, JULES ALDIGE,
CHARLES J. LEEDS, W. A. BELL,
D. FATJO, PIERRE POUTZ,
A. SCHREIBER, JULES TUYES.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Capital payé..........................$500,000

VINGT-DEUXIÈME ETAT ANNUEL.
Bureaux No 53 rue du Camp.

Nlle Orléans, 1er janvier 1878.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa Charte, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1877.

Montant des primes pour l'année écoulée le 31 décembre 1877.

Sur les risques de feu...........		$253,685 74
Sur les risques de rivières..........		91,210 38
Sur les risques maritimes............		80,473 55
		$425,369 67
A ajouter— Risques non terminées 1876....		$ 94,275 00
Primes brutes............		$519,644 67
Moins— Risques non terminées, 1877.......$104,741 00		
Primes remboursées.. 16,445 78—		$121 186 78
Primes nettes		$398,457 89
Pertes, etc., payées pendant la même période—		
Sur les risques de feu	$ 92,406 56	
Sur les risques de rivières........	19,185 02	
Sur les risques de mer............	20,643 91	
	$132,235 49	
Pertes non ajustées.	36,000 00	
	$168,235 49	
A ajouter— Re-assurance..................	$ 44,707 29	
Dépenses générales, Taxes, Loyer, Board of Underwriters et Machines Babcock..............	50,279 11	
Fonds de réserve.....	16,000 00	
Intérêt sur capital..	49,569 41	
	$322,974 30	
Moins escompte et intérêts..........	29,075 68	
		$293,798 62
Profit net...................................		$104,659 27

La compagnie possède l'actif suivant, évalué au prix actuel de la place.

Actions et Bons	$306,320 00
Prêts sur hypothèque..................	8,122 81
Prêts sur garantie.................	93,010 09
Billets à recevoir..................	11,455 35
Propriétés foncières...............	25,000 00
Primes en voie de collection.........	82,425 40
Argent en caisse.......................	130,482 73
Total de l'actif.....................	$656,[illegible]

L'état précédent est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

JAS. I. DAY, Président.
H. CARPENTER, Secrétaire.

Signé et assermenté devant moi, ce 18e jour de janvier 1878.

A. INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le dix-neuvième jour de janvier 1878, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, patentes dans les profits nets de l'année, et payé dix pour cent de dividende aux actionnaires a résolu de payer un dividende en argent de 5 pour cent à prendre sur le montant net des primes participantes de l'année écoulée le 31 décembre 1877. Le dit dividende sera payé à partir de lundi, 20 janvier 1878.

—DIRECTEURS—

E. J. HART, JESSE S. FLOWER
HENRY RENSHAW, J. WEIS,
HUGH WILSON, S. W. TAYLOR,
R. BINDER, J. C. MORRIS,
A. BALDWIN, JAMES I. DAY,
CHAS MACREADY, LIONEL C. LEVY,
W. B. SEYMOUR, EMORY CLAPP,
JNO G. GAINES, D. A. CHAFFRAIX,
J. L. HARRIS, T. L. AIREY,
L. AIKEN, R. E. CRAIG,
SCOTT McGEHEE, SAM'L BOYD,
D. FATJO, JNO. S. GROVES
20 janv—

TWENTY-NINTH ANNUAL STATEMENT —OF THE— CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

New Orleans, May 22 1878.

The Trustees, in conformity with amended charter, submit the following statement of affairs of the company on the 30th of April, 1878.

Fire premiums............	$180,751 16	
Marine premiums..........	36,729 15	
River premiums...........	82,136 50	
	$299,616 81	
Earned premiums, less reinsurance and return premiums		$228,931 32
Losses paid and estimated, viz:		
Fire losses..........	$44,424 27	
Marine losses.......	12,199 00	
River losses.......	40,635 96	
		97,259 23
		$131,672 09
Taxes, expenses, discount in lieu of participation, etc.	$59,291 28	
Less rents, salvage, savings, etc.......	21,629 80	
		37,661 48
Gross profits..........		$94,010 61

The company have the following assets:

Bills receivable........	$39,988 87	
Loans on bonds and mortgage...............	44,707 80	
		$84,696 47
Loans on call........	$70,315 35	
Cash...................	63,126 62	
		133,441 97
City bonds......		83,117 20
Bank and other stocks............		59,186 63
Real estate.........		112,176 91
Premiums in course of collection and suspense account.........		23,902 19
		$506,611 37

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 22d day of May 1878.

ALFRED INGRAHAM, Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, That after paying the annual dividend of TEN PER CENT. on the capital stock of the company, that a dividend of TWENTY PER CENT. in cash be paid on MONDAY June 10, to those parties entitled to receive the same.

TRUSTEES:

Thos. A. Adams, Jno. E. King,
Sam'l B. Newman, Fred'k Camerden,
Sam'l H. Kennedy, Joseph W. Stone,
John Phelps, George Martin,
Adam Thomson, Alfred Moulton,
Henry Abraham, L. C. Jurey,
Victor Meyer, Edward Nalle,
Joseph Bowling, Geo W. Sentell,
Edw'd J. Gay, Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim, John V. Moore,
Simon Forchheimer, W. B. Conger,
Jos. B. Wolfe, Henry M. Preston,
R. B. Post, J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury, Reuben G. Bush,
24 mai— Jno M. Parker.

THE NEW ORLEANS BEE

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.

OFFICE—No. 73, CHARTRES.

TERMS:

Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.

Price of the paper—Single copies, Five cents.

Weekly—Per annum, $5; half-yearly, $2 50; quarterly, $1 25; Single copy, 10 cents.

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers,
NEW ORLEANS, CORTES,
HUDSON, KNICKERBOCKER.

The steamship
HUDSON,
Capt. E. U. GAGER,

will leave her warf, foot of Toulouse street,

WEDNESDAY, 12 June, at 8 A. M.

Insurance on cargo by this line 1½ per cent.

Cabin Passage............ $50
Steerage — 25
Excursion tickets......... 80

Freight for LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line, and through Bills of Lading given for the same.

For freight or passage apply to
ALFRED MOULTON,
may1—1y 41 Carondelet Street.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

AU NO 104 DE LA RUE DU CANAL.

VINGT-TROISIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1877, y compris les primes non expirées de l'année antérieure— Sur les risques d'incendie....................	$61,296 56
Sur les risques de mer............................	24,473 93
Sur les risques de rivières......................	25,679 37
Total des primes....................	411,449 82
En moins primes non expirées............................	118,115 00
Montant net des primes le 31 mai 1877................	293,334 82

Pertes payées— Sur risques d'incendie............	117,867 98	
Sur risques de mer...	17,052 50	
Sur risques de rivières........	3,596 77	
Taxes, dépenses, intérêts........	28,693 38	
Réassurances, primes remboursées..	16,104 03—	183,314 66
Bénéfice........		110,020 16

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Propriétés foncières	289,079 49
Bons de la ville	110,419 50
Actions de banques, de chemins de fer, autres actions et bons hypothécaires	169,235 56
Billets garantis par hypothèque.........	214,042 06
Billets garantis...........................	42,307 97
Effets à recevoir	75,164 19
Primes en voie de recouvrement..........	49,087 93
En caisse	77,607 53
	1,026,344 23

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane.
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.
Signé, sous serment, par devant moi, ce 7 juin 1877.

JAMES FAHEY, Notaire.

A une réunion des Directeurs, le 7 juin 1877, il a été résolu de déclarer un DIVIDENDE COMPTANT de vingt pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1877, dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain.

Il a été également résolu de payer aux actionnaires, sur demande, l'intérêt à raison de cinq pour cent par an sur leurs actions.

—DIRECTEURS—

P. MASPERO, E. TOBY,
S. Z. RELF, HY. BEEBE,
P. FOURCHY, M. W. SMITH,
D. A. CHAFFRAIX, J. M. ALLEN,
CHAS. LAFFITE, D. FATJO,
J. J. FERNANDEZ
8 juin

ANNUAL STATEMENT. —OF THE— New Orleans Insurance Company.

Up to December 31, 1877.

ESTABLISHED IN 1805.

Fire Premiums........	$266,881 02	
Marine Premiums......	84,632 42	
River Premiums........	29,246 04	
Total Premiums..		$380,759 48
Less— Premiums on expired risks..............	$ 86,057 66	
Return Premiums	12,190 18	
Reinsurances	20,742 89—	118,990 73
Net earned premiums		$261,768 75
Add interest and salvages..............		41,823 54
		$303,592 29
Deduct— Fire losses $66,417 85		
Mar. losses 17,722 00		
River losses 12,320 85—	$96,460 70	
Rebate ac. 15 per cent.	46,499 04	
General expenses......	34,214 46	
State and city taxes and license..............	10,242 70	
Board of Underwriters....	6,759 55—	194,176 45
Profit for the year 1877..........		$109,415 84
Deduct— Profit and loss.....	58,606 28	
Dividend, June 30 1877	$25,000 00	
Dividend December 31, 1877......	25,000 00—	50,000 00
Balance...........		809 56—100,415 84

ASSETS OF THE COMPANY AT THEIR MARKET VALUE.

Cash in bank	$ 58,065 76	
Real Estate...............	116,275 12	
United States Gold Bonds, New Orleans City Railroad Company, Jackson and Great Northern Railroad Company (1st mortgage bonds), Bank and Insurance Stocks and Louisiana State Consols ...	195,390 42	
Bills receivable for premiums..........	11,429 38	
First mortgage notes and pledge notes	166,523 84	
Premiums in course of collection..........	70,210 94—	619,895 46

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

JULES TUYES, President,
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this sixteenth January, A. D. 1878.

JOHN L. LARESCHE,
Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors held on the tenth instant, it was resolved to pay the semi-annual interest DIVIDEND OF FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders, or their legal representatives, on and after the tenth instant.

J. W. HINCKS, Secretary.
New Orleans, January 16, 1878.

DIRECTORS.

Ernest Merilh, H. Gally,
Charles Lafitte, Ant. Carrière,
Charles E. Schmidt, Jules Aldige,
Charles J. Leeds, W. A. Bell,
D. Fatjo, Pierre Poutz,
A. Schreiber, Jules Tuyes.

ASSURANCES.

Merchant's Mutual Insurance Company OF NEW ORLEANS.

104.......CANAL STREET.......104

23d ANNUAL STATEMENT.

IN conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1877, including unearned premiums of the previous year—

On Fire Risk	$361,296 56
On Marine Risks........................	24,473 93
On River Risks	25,679 37
Total Premiums.........................	411,449 82
Less Unearned Premiums.............	118,115 00
Net earned premiums 31st May 1877.	293,334 82

Losses paid: On Fire Risks $117,867 98		
On Marine Risks 17,052 50		
On River Risks 3,596 77		
Taxes and expenses, less interest	28,693 38	
Reinsurances and return Premiums	16,104 03	183,314 66
Profit.................................		$110,020 16

The company has the following assets—

Real Estate..........................	$289,079 49
City Bonds...........................	110,419 50
Bank, Railroad and other Stocks and Mortgage Bonds	169,235 56
Notes secured by mortgage	214,042 06
Notes secured by pledge............	42,307 97
Bills receivable........................	75,164 19
Premium in course of collection........	49,087 93
Cash on hand	77,607 53
Total................................	$1,026,344 23

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me the 7th day of June, 1877.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 7th day of June, 1877, it was resolved to declare a Cash Dividend of TWENTY per cent on the net earned participating premiums for the year ending 31st May, 1877, payable on the third Monday of July next.

Also to pay to the Stockholders, on demand, interest at the rate of FIVE per cent per annum on their stock.

DIRECTORS.

P. MASPERO, E. TOBY,
S. Z. RELF, HY. BEEBE,
P. FOURCHY, M. W. SMITH,
D. A. CHAFFRAIX, J. M. ALLEN,
CHAS. LAFFITE, D. FATJO,
J. J. FERNANDEZ,
8 juin—

AUX IMPRIMEURS.

NOUS avons constamment dans nos ateliers le plus fort stock de caractères d'imprimerie qui se trouve en Amérique. Nous vendons, au comptant, et nous livrons la quantité de caractères que l'on désire.

Nous tenons également tous les genres de nouveaux matériaux d'imprimerie.

Les ordres que l'on voudra bien nous adresser par l'entremise de nos agents, MM. E. C. PALMER & CO., de la Nouvelle-Orléans, seront promptement exécutés.

GEO. BRUCE'S SON & CO.,
No. 13 Chambers street,
New York.

N. B.—Les caractères employés par l'Abeille sont le Brevier (petit texte) No. 13 et la Nompareille No. 13, de Bruce, avec les chiffres de nouveau genre connus sous le nom de "Patent figures and fractions."

24 mars—2mos

CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS A LA NOUVELLE-ORLÉANS.

CONSTITUTION.

Les soussignés, commerçants français à la Nouvelle-Orléans, considérant que les Chambres de Commerce d'exportation de France ont émis à diverses reprises, le vœu de voir créer des Chambres du Commerce français à l'étranger, et qu'à défaut d'une Chambre de Commerce française officielle à la Nouvelle-Orléans, il est important qu'il y ait au moins une Chambre Consultative qui puisse fournir au Gouvernement ou aux Chambres de Commerce de France des informations, et leur présenter des suggestions tendant à favoriser le développement des relations commerciales entre ce port et la France.

Déclarent se constituer en CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS A LA NOUVELLE-ORLÉANS, sur les bases suivantes:

ARTICLE PREMIER.

La CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS A LA NOUVELLE-ORLÉANS aura pour objets: d'étudier toutes les questions se rattachant aux intérêts du commerce français de la Nouvelle-Orléans et au développement des relations de ce port avec la France; d'appuyer, par des pétitions ou des mémoires, tous les projets tendant au même but, tels que: traités de commerce, établissement de lignes de steamers, etc., de fournir au gouvernement français, aux Chambres de Commerce ou aux négociants de France toutes les informations qui lui seront demandées et de se mettre en rapport avec les Chambres de Commerce de France afin d'en obtenir les renseignements qui pourront être utiles aux négociants français de cette place.

ARTICLE II.

Les membres de la Chambre devront être Français ou fils de Français.

La Chambre se composera des personnes qui auront signé la présente Constitution d'ici au 1er Avril prochain, et de celles qui seront été admises ensuite, comme il est dit ci-dessous.

ARTICLE III.

Il y aura un Bureau de la CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE qui se composera d'un Président, de quatre Vice-Présidents, et de dix Commissaires, dont un sera choisi pour remplir les fonctions de Secrétaire-Trésorier.

ARTICLE IV.

Le Président du Bureau, qui sera en même temps Président de la Chambre, recevra toutes les communications adressées à la Chambre et signera les réponses. Il remplira les vacances qui se produiraient dans le Bureau dans le cours de l'année. En cas d'absence ou d'empêchement, le Président sera remplacé par l'un des Vice-Présidents, suivant leur rang.

ARTICLE V.

Le Bureau sera composé comme suit, pour la présente année 1878, et il restera en fonctions jusqu'à l'élection pour son renouvellement:

Président: M. Victor Maignan.
1er Vice-Président: M. A. Carrière.
2e " M. C. T. Dugazon.
3e " M. Félix Limet.
4e " M. Pierre Poutz.
Secrétaire-Trésorier: Mr F. Laborde.

MEMBRES:

Messieurs: E. Allgeyer, R. de Gas,
Jos. Bayle, F. Laborde,
P. E. Bruslatour, E. Merilh,
A. Coutin, F. Tujague,
L. Grand, L. Vallon.

ARTICLE VI.

Le second mercredi de janvier de chaque année, à partir de 1879, la CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS se réunira en assemblée générale, au local qui sera désigné par l'avis ou la lettre de convocation du Président, pour procéder au renouvellement des quinze membres du Bureau par voie d'élection. Le vote aura lieu au scrutin et à la majorité des membres présents.

Un rapport sera présenté par le Bureau ou son délégué sur les travaux de l'année précédente.

L'assemblée votera sur l'admission des nouveaux membres au scrutin secret et à la majorité des trois quarts des votants.

Elle pourra adopter les motions et propositions qui seront suggérées dans l'intérêt de l'objet pour lequel la Chambre a été créée, mais toute motion devra être préalablement soumise par écrit au Président.

A sa première séance, le Bureau procédera à l'élection du Président, des Vice-Présidents et du Secrétaire.

ARTICLE VII.

Le Bureau se réunira tous les premiers vendredis de chaque mois au lieu et à l'heure qui seront fixés ultérieurement.

Il prendra connaissance des communications reçues et réglera l'ordre de ses travaux ou de ceux des Comités.

Le Bureau est chargé de tous les pouvoirs de la Chambre et il est autorisé à présenter en son nom tous mémoires, pétitions, à faire toutes réponses ou suggestions qu'il jugera utiles pendant la durée de son exercice.

Il autorisera le Président à faire réponse, dans l'intervalle entre les séances, aux demandes urgentes, ou nommera des Comités auxquels le Président renverra les demandes d'informations, s'il y a lieu.

Le Bureau pourra être convoqué en séance spéciale par le Président, quand celui-ci le jugera nécessaire.

Le Président pourra également, avec l'autorisation du Bureau, ou devra, à la requête du Bureau, convoquer la Chambre en assemblée générale extraordinaire.

ARTICLE VIII.

Les travaux de la Chambre auront un caractère absolument gratuit. Les frais de bureau, d'impressions et de correspondance devront être couverts par des cotisations purement volontaires.

ARTICLE IX.

Le Bureau adoptera des règlements pour la tenue de ses séances et celle des séances de la Chambre, et il pourra proposer, en assemblée générale, des amendements à la présente Constitution.

Fait à la Nouvelle-Orléans, le 6 Janvier 1878.

ONT SIGNÉ:

Allgeyer, E., Négociant-Commissionnaire.
Albert, E., en Chapelleries.
Aldige, P., Manufacturier.
Aldige, J., "
Bayle, Jos., Importateur.
Bercier, O., Négociant.
Berthin, J., Boucher.
Billiard, H., Libraire.
Bobet, A., Négociant en merrains.
Boisseneau, P., Marchand-Tailleur.
Bois, O., Négociant.
Bonnet, A., Bijoutier.
Bouvier, N., Parfumeur.
Brière, Théo., Courtier de sucre.
Brière, P., Libraire.
Bruslatour, P. E., Négociant-Importateur.
Bohn, Aug., Négociant-Commissionnaire.
Camors, J. B., Négociant-Commissionnaire.
Carrière, Antoine, "
Carrière, Olivier, "
Carrière, Emile L., "
Carrière, Charles J., "
Carrouché, A., Pharmacien-Droguiste.
Casentre, F., Marchand.
Charpaux, F., Magasin d'Instruments et Musique.
Coutin, A., Négociant-Commissionnaire.
Crabites, P., "
Couturié, Amédée, "
Chauviere, Chapelier.
Clesterman, H., Importateur d'Articles de fantaisie.
Dagorret, A., Marchand de Nouveautés.
Dumieus, H., Négociant.
David, Jos., Négociant-Commissionnaire.
Desco, J., Fabricant de Tabac.
Deschamp, E., Négociant.
Dumaux, A., Parfumerie.
Dubois, B., Négociant-Commissionnaire.
Dugazon, C. T., "
Delcroix, P., "
Delpit, A., Manufacturier de Tabac.
Estéban, Paul, Président de la Société d'Assistance Mutuelle de St Maurice.
Forrestier, E., Négociant-Commissionnaire.
Fournier, S., Mécanicien-Horloger.
Fourton, C., Armurier.
Fourcade, St.-Cyr, Pharmacien-Droguiste.
Gas, René de, Négociant-Commissionnaire.
Godchaux, Léon, Fabricant d'Habillements.
Grand, L., Négociant, Agent de la Compagnie Générale Transatlantique.
Guébié, F., Négociant.
Guillemet, A., Comptable.
Jaubert, C., Marchandises Sèches en gros.
Junfield, F., Magasin de Mercerie en gros.
Laborde, F., Négociant.
Lacassagne, Laurent, Négociant-Commissionnaire.
Leblanc, J., Marchand d'Habillements, fabricant.
Limet, F., Red. en chef, Propriétaire de l'Abeille.
Lafargue, L., Libraire.
Lelong, A. A., Négociant-Commissionnaire.
Labasse, B., Marchand d'Habillements.
Lagrange, E., Hermel de, Négociant.
Laplace, B., Pharmacien.
Lavois, J., Négociant.
Maignan, Victor, Négociant-Commissionnaire.
Maylie, Wm., Prés. de la Société de Bienfaisance des Bouchers.
Médal, L., Confiseur.
Merilh, J. E., Négociant en Cuirs et Articles de Cordonniers.
Merilh, E., Négociant-Commissionnaire.
Massé, M., "
Majoux, M., Pharmacien.
Moyroy, A., Marchand.
Muppert, V., Importation d'Articles de fantaisie.
Nadal, M. A., Négociant.
Plauzan, S., Négociant-Commissionnaire.
Poutz, Pierre, "
Queyrouze, L., Négociant.
Reiss, Jos. J., Confiseur.
Rochereau, A., Négociant-Commissionnaire.
Rouyer, C., Orfèvre.
Roux, Jules, Négociant-Importateur.
Sarrazin, J. P., Fabricant de Tabac.
Schweitzer, J., Libraire.
Speer, J. G., Liqueurs et Provisions.
Salomon, H., Négociant-Commissionnaire.
Schmidt, W. B., " Importateur.
Tardos, Jules, Négociant-Commissionnaire.
Tujague, F., " Importateur d'Articles de Modes.
Uter, L., Importateur de Glaces et Tableaux.
Vallon, L., Courtier de Change.
Verneuil, C., Prés. de la Société d'Assistance Mutuelle de Jefferson.
Vergnole, M., Négociant.
Vignes, J., Liqueurs et Provisions en gros.
Waltz, A., Négociant en Bière et Vin.
24 mars—

STEINFELD'S FRENCH Cognac Bitters, FIRST PRIZE Paris Exhibition 1867.

Purify the blood and strengthen the system, eradicating the effect of dissipation, maintain the human frame in condition of healthfulness, dispel the Blues and all mental distempers, and relieve those whose sedentary habits lay them open to depression. They prevent and cure *Bilious and other Fevers, Fever and Ague, Chills, Diarrhoea, Dysentery, Dyspepsia, Sea-Sickness, Colic, Cholera, Cholera Morbus,* and every complaint incidental to diet or atmosphere. Ladies will find them a sovereign boon, as they eradicate all traces of Debility, Nervousness, Inertness, and Diseases peculiar to the sex. Thousands of Testimonials can be seen at the office of

M. JACOBSON, Sole Proprietor,
44 & 66 Water Street, N. Y.

Avis aux Contribuables.

LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il règlera également toutes les licences d'Etat à un escompte libéral. Il se chargera de faire un relevé exact de toutes les taxes payées par les propriétaires dont les terres sont sujettes aux réclamations de madame Gaines.

JOHN T. DUFOUR,
Passage de la Bourse.

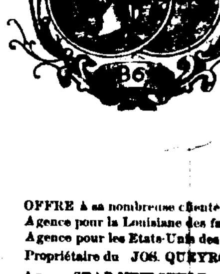

J. P. SARRAZIN,

Manufacture de Tabac à la vapeur,

ÉTABLIE EN 1842.

91 & 93 CHARTRES, COIN CONTI.

SUCCURSALE: 66 POYDRAS, COIN TCHOUPITOULAS.

OFFRE à sa nombreuse clientèle, un vaste assortiment de TABACS à fumer, à priser et à chiquer, en gros et en détail, à des prix réduits. Agence pour la Louisiane des fameux CIGARES CHAMPAGNE et HALF & HALF. Agence pour les Etats-Unis des célèbres marques de CIGARES de la Havane: LA PERLA DE CUBA et HIJA DE LA HABANA. Propriétaire du JOS. QUEYRON'S CIGAR WORKS. 1,500,000 CIGARES DOMESTIQUES de qualités supérieures à des prix réduits. Agence STAR NEW STYLE & FOREE'S—BRIGHT NAVIES—TWIST J. B. PACE et autres marques célèbres.

21 avr

FEUILLETON.

LE SERGENT.

I

Aux environs de Bayonne et sur la route de Bordeaux, se trouve une maisonnette avec un jardin devant. C'est la cabane du vieux père José.

Dès quatre heures du matin, on le voit avec sa veste de grosse laine marron et son béret catalan, sarcler ou bêcher dans son jardinet.

Sa femme est vaillante encore; elle est là aussi, lavant dans un baquet les bas de laine reprisés, ou, ce qui demande plus de soin, le bonnet de dentelles que l'on met le dimanche.

Tout le monde connaît et tout le monde aime les deux vieillards. Le curé du village vient deux ou trois fois la semaine leur serrer la main et faire un bout de causette: le facteur, chaque matin, en faisant sa tournée, entre, *à seule fin* d'allumer sa pipe, et reste dix bonnes minutes à conter les nouvelles;—il a de bonnes jambes, il marchera plus vite pour rattraper le temps perdu.—Filles et garçons, quand ils vont danser, tirent leur chapeau de feutre, font leur révérence: "Bonjour, père José! Bonjour, la mère! Il fait beau aujourd'hui." Et d'autres couples, qui viennent ensuite, interrompent leurs chansons, pour saluer la maisonnette.

II

Hier,—j'étais allé, suivant ma coutume, chez mes vieux amis,—je suis resté à dîner avec eux et jamais repas ne m'a semblé si bon.

Tout d'abord ils n'osaient pas me prier de demeurer.... ils avaient peur.... ils avaient si peu de chose à m'offrir, pourtant, ils seraient bienheureux.... J'ai accepté comme bien vous pensez. "Mère José, vos choux étaient délicieux, vrai."

J'ai eu le plaisir du festin, j'ai eu celui aussi d'entendre tout au long la "grande histoire."

Car le père José a une histoire que tout le pays répète dans les veillées d'hiver, quand on est las de raconter les aventures des contrebandiers ou la lutte de l'ours brun avec le pastour. Cette histoire, je la connaissais de longue date, mais l'entendre de la bouche même du héros, quelle bonne fortune! Il ne la dit que dans les grands jours et quand on l'a longtemps prié.

Mais, hier, il faisait si doux, les brises de la mer étaient si caressantes, qu'il se laissa aller au rappel du temps passé et, avec ce bon sourire des vieillards, il commença:

"Il y a bien longtemps de cela, puisque j'avais alors vingt ans. Pourtant, je n'ai rien oublié, tout est resté profondément gravé dans ma mémoire.

"Les Français commandaient en maîtres dans notre pays. Ils avaient les villes sur les fleuves, mais nous gardions nos montagnes. Nous ne voulions pas de leur roi Joseph, nous voulions le nôtre à nous. Et puis, les Français étaient des païens, qui faisaient la guerre à tous les peuples, et qui même n'avaient pas craint de s'attaquer au Pape.

"Moi, j'étais sergent dans la milice de Santa-Cruz. Tous les moines du couvent étaient venus dans nos villages, nous apportant des fusils, de la poudre; de paysans que nous étions la veille, nous étions devenus soldats. On m'avait nommé sergent parce que j'étais alerte, vif, et que je connaissais tous les défilés, bientôt nous commençâmes de nous battre.

"Dans la nuit, un curé venait nous placer trente ou quarante derrière un rocher, avec l'ordre de tirer sur tout Français que nous verrions passer sur le revers opposé de la montagne; il nous laissait là, avec du pain, deux bidons d'eau. Après nous avoir confessés tous ensemble, après nous avoir donné sa bénédiction, il s'en allait en jurant contre ces sacripants qui venaient nous prendre ce qui était à nous.

"Un jour,—nous avions tiraillé depuis le matin,—nous fûmes relevés d'assez bonne heure, parce que l'on craignait un mouvement tournant.

"J'avais du sable rouge aux genoux, j'avais les mains noires de poudre; j'étais affreux; aussi quand débouchant avec mes hommes sur la place du village, je vis la fontaine avec sa belle eau verte tombant de la gueule du lion de pierre, je commandai aux soldats de rentrer seuls au couvent qui était en face.

"La belle eau que c'était, et fraîche! Elle me rendait presque beau.

"J'avais achevé ma toilette, ou peu s'en fallait, lorsqu'une belle fille, au jupon court, s'en vint à la fontaine avec une cruche sur la tête.

"Je ne sais ce que j'éprouvais à sa vue, mais toute ma hardiesse tomba; je me plaisais l'instat d'auparavant à prendre des airs de vainqueur, et, devant cette enfant, dont je sentais les yeux fixés sur moi, je tremblai comme un autre enfant.

"J'emplis sa cruche et pendant que j'emplissais ce grand vase de terre—mais précieux, ayant été touché par ses mains,—je la regardai timidement.

"Alors elle:

"—Vous êtes Navarrais?

"—Oui.

"—Et moi, je suis Basque. Vous vous battez contre les Français?

"—Oui.

"—Mon père est voiturier dans l'armée française; on a pris ses chevaux; il les a suivis, pour ne pas les perdre.... Moi, je trouve qu'on a bien tort de se faire la guerre.... Je parle la même langue que vous presque.

"—Comment se fait-il que vous ne soyez pas avec votre père?

"—Je ne sais pas, je suis allée voir le pays. Je me suis égarée. Une femme qui m'a rencontrée, m'a dit que j'étais une chienne de Française, elle voulait me battre, et puis, elle m'a emmenée chez elle, tout de même; elle m'a donné de la paille dans la grange, à côté d'elle, pour me coucher... Maintenant, je viens chercher de l'eau, pour elle... Voilà.

"Je sais me souvenir.

III

Il s'arrêta un moment, secoua les cendres de sa pipe sur l'ongle du pouce, puis il reprit:

"Je sais me souvenir, oui.... et j'osai lui dire:

"—C'est bien dommage que vous soyez Française.... Vous êtes pourtant belle.

"Elle rougit, baissa les yeux, puis les relevant lentement, après avoir hésité:

"—Pourquoi est-ce dommage?

"—Parce que.... parce que je crois que je vous aime.

"Ce que nous dîmes encore, je le sais, mais....

"J'allai demander au vieux curé la permission de ne revenir que le lendemain. Il me frappa sur les joues:

"—Mauvais garnement, va! mais, demain, de bonne heure, et joyeuses amourettes.

"Ce n'était point une amourette, c'était un amour puissant et vrai. J'étais sous le charme de deux beaux yeux noirs....

"Je dînai chez la vieille et, sur les huit heures, nous nous retirâmes tous dans la grange. La vieille, elle, s'en alla dans un coin. Nous, assis près de la lucarne, nous regardions le soir qui tombait, les nuages roses qui semblaient se fondre dans une buée plus pâle ou plus sombre peu à peu, le ciel se constellant.... Nous nous regardions aussi, et.... il faut nous pardonner. La belle fille au corsage de velours noir, aux bras nus, c'est ma femme à présent.... Nous n'aurons qu'une seule tombe pour nous deux.

"Les flancs de la montagne renvoyaient les bruits éclatants du canon et jusqu'au sifflement aigu de la balle qui fend l'air. Nous entendions cette bataille dans la nuit, et cependant nous nous aimions.

"Quand je me réveillai, je trouvai comme devant mes yeux des douleurs pesantes. J'avais dormi, l'ayant à mes côtés, rêvant d'abord le bonheur éternisé; et puis, un songe s'était emparé de moi.. Oh! les visions épouvantables! Je contai mes alarmes.... Je ne voulais pas mourir maintenant, et, dans mon songe affreux, des Français qui m'avaient pris, me fusillaient contre un mur.

"Elle dit:

"—Tu ne mourras pas, José. J'ai fait un songe presque semblable aussi, mais je ne veux pas que tu meures, je ne le veux pas. Je ne suis pas une païenne, je crois en Dieu....

"Et elle me montra sur sa poitrine le scapulaire de laine brune....

"—Prends-le, et hâte-toi, puisqu'il le faut. N'emporte qu'une seule pensée, la mienne; moi, je me charge de prier Dieu.

"Elle m'avait donné l'espoir, la confiance. Je l'embrassai tendrement et lui dis au revoir.

"A midi seulement, ce jour-là, l'engagement commença.

"La bataille de la nuit reprenait. Nous étions acculés dans nos gorges étroites. Nous n'attaquions plus, nous nous tenions sur la défensive; nous avions à empêcher que notre ligne ne fût entamée....

"A cinq heures, un gros de Français fit irruption à droite et à gauche de l'endroit que nous occupions; nous tirions encore, chacun de nos coups portait; nous étions à trois cents pas les uns des autres.

"Nos munitions épuisées, nous nous efforçâmes, avec la rage au cœur, de nous enfuir, en profitant des fissures du sol dans le flanc de la montagne, mais la terre sablonneuse roulait sur nous....

"Les Français nous prirent.

"C'était fini. Mes prévisions ne m'avaient pas trompé; mon rêve n'était pas menteur.... j'allais être fusillé.

"Les soldats, nos vainqueurs, nous conduisirent dans le bas de la vallée.

"J'étais sergent, je voulus mourir en brave, montrer l'exemple à mes hommes et quand on nous amena devant le général français, j'avais l'air, j'en suis sûr, d'un bon Espagnol, qui ne craint rien, sinon l'enfer.

"Je ne sais pas si cet officier-là était vraiment général, mais il était petit et portait des lunettes.

"Il s'adressa à moi, et me dit en mauvais espagnol, que nous aurions la vie sauve si nous voulions rentrer chez nous, reprendre la charrue, et ne pas écouter les mauvais prêtres.... Je lui répondis qu'il n'y avait pas de mauvais prêtres, que pour moi, j'aimais mieux mourir que de laisser les Français dans mon pays, que Dieu ne leur en avait pas donné la plus petite parcelle, et qu'il saurait les punir, puisqu'ils étaient des voleurs de peuples;.... que, pourtant je voulais bien faire part à mes soldats de la condition qu'il mettait, lui....

IV

"Tous mes hommes s'embrassèrent, préférant la mort à cette honte. Alors le petit Français, furieux, commanda qu'on nous fusillât.

"Nous étions trente-six; nous marchions quatre par quatre. Nous étions fermes et pourtant nous ne pouvions nous empêcher de penser aux parents, à notre jeunesse.... Moi, je voulus ne penser à rien. La vie m'avait déjà comme quitté, et la main sur le scapulaire, je murmurai seulement le nom de ma Thérésitta.

"Nous étions contre la grande muraille.... Ce ne fut pas long.... Ils allaient tirer à bout portant, un officier cria:

"—Feu!

"Tous nous tombâmes. Je n'avais rien entendu, rien senti, j'étais tombé comme si déjà je fusse devenu mort.

"....Et je savais pourtant que deux ou trois râlaient non loin de moi; un mourant s'agitait convulsivement, ses poings contre mon visage.

"Les soldats parlaient haut et criaient, mais je ne comprenais pas, je ne voyais rien d'ailleurs; mes yeux étaient fermés. Contre mon oreille, je sentis le froid du pistolet pendant qu'on en achevait d'autres.... Un bruit épouvantable.... du sable crépitant autour de moi....

"Alors ces Français, regardant ce monceau de cadavres, s'écrièrent dans un rire forcé, en se servant de notre langue....

"—Qu'ils se relèvent, les vivants; ils auront leur grâce.

"J'avais entendu cela.

—Ils auront leur grâce, les vivants, qu'ils se relèvent....

—Et pâle encore, je me dressai lentement....

"Ils reculèrent un peu, stupéfaits. Ma Thérésitta vint tomber dans mes bras.

"Comment se faisait-il que je fusse vivant? Comment se faisait-il qu'elle fût là? Mon étonnement était pareil à celui des Français.

"J'avais été fusillé et je n'étais pas mort.

"Ils me donnèrent de leur eau-de-vie, mais le bonheur de voir la lumière, de sentir ma douce amie contre moi, de la voir sur ma poitrine, tout étonnée et plus heureuse peut-être encore que moi. (Elle avait de ces pleurs qu'amène la joie nerveuse), mais ce bonheur-là me rendit toutes mes forces.

"Je dus revenir vers le général à la-nettes. Elle me racontait, elle, chemin faisant, ses terreurs et ses angoisses. Elle avait cru qu'il fallait aider la providence, et alors, sachant que je manquais à l'appel elle était descendue tout en courant jusqu'au camp français. Le général avait refusé ma grâce, parce que j'étais dangereux, étant fanatisé et capable de fanatiser à mon tour, si l'on me rendait à la liberté, tous les hommes valides de mon pays. Il l'avait fait garder à vue, mais elle, entendant le feu du peloton, s'était échappée; elle était accourue demandant qu'on la tuât aussi. J'étais vivant.

"Le général lui dit à elle:

"—Vous êtes des environs de Bayonne et vous aimez ce garçon-là, n'est-ce pas? C'est un brave soldat et un cœur fier. (Je compris au geste et cet éloge ne fit plaisir parce que les Français sont braves aussi). Le voilà sauvé, votre amoureux, mais il faut qu'il devienne votre mari. L'aide de camp va vous donner un ordre écrit pour vous laisser rentrer en France; à chaque étape indiquée, vous aurez droit à quelques sous et au pain. Une fois à Bayonne, vous vous adresserez au maire qui sera prévenu de votre arrivée et tâchera de vous procurer les moyens de subvenir à vos besoins.

"Et il me dit à moi en espagnol:

"—Aimez-la bien, pour la remercier un peu de son amour.

"Il nous serra la main.

"Voilà comment d'Espagnol, je suis devenu Français. C'est égal, si mes enfants avaient vécu, j'aurais fait souche de Basques.

"—Dis donc, Thérésitta, te rappelles-tu nos vingt ans?

"—Oui, bien sûr... Mais nous sommes encore heureux, tout vieux que nous sommes."

Je suis revenu lentement de chez le père José. Ce matin j'ai écrit son histoire, et maintenant après avoir songé je la termine en rappelant cette pensée souvent exprimée et devenue phrase banale:

"On a toujours intérêt à vivre par l'amour et sans l'ambition.

FÉLIX-CH. GRINDELLE.

LA GRANDE ROUTE DE JACKSON

La Grande Route de Jackson a maintenant en vente des billets d'excursion aux beaux établissements d'été du Nord-Ouest, à de très bas prix. Ils resteront à vendre jusqu'au 30 septembre et seront bons pour le retour jusqu'au 31 octobre. Ils comprendront des points aussi connus que Wondesha, Oconomowoc et Green Lake, Wi. Saint-Paul, Minn.; Grand Haven et Mackinaw, Mich.; et les Chûtes du Niagara, sans compter beaucoup d'autres points tout aussi attrayants peut-être. Il n'y a pas de lieux plus désirables pour y passer l'été, car il n'y a pas de lieux plus salubres, situés qu'ils sont dans le joli district du Wisconsin, ou sur le noble lac Michigan et la rivière Niagara. Les pensions sont à bon marché et les mets sont de la première qualité, et dans la plupart de ces endroits il y a des sources minérales particulièrement propres à la guérison des maladies communes aux climats du Sud. On peut s'y rendre facilement et combiner en même temps les bénéfices de la vie rurale.

Pour y arriver la route de Jackson est la ligne la plus courte, la plus prompte et la seule directe. Elle est dans un excellent état, ayant été reconstruite avec des rails d'aciers. Tous les voyageurs qui y passent n'ont pu manquer de remarquer l'égalité unie de la voie, l'absence de poussière, et la condition entièrement satisfaisante de chaque chose du chemin. Les chars Pullman vont jusqu'à Chicago sans changement, et il n'y a pas de changement de chars d'ici à presque tous, sinon tous les points pour lesquels des billets d'excursion sont vendus.

Des livres, des cartes, donnant la description complète de toutes les villes d'eau du nord-ouest et des routes qui y conduisent, peuvent être obtenus au bureau du Grand chemin de Jackson, No 22 rue du Camp, sous le City Hotel où toute personne ayant l'intention de passer l'été loin de cette ville est invitée à se rendre avant de prendre un parti pour aller ailleurs.

L'HOTEL ST-CHARLES. — Les bruits qui ont couru pendant longtemps au sujet de cet hôtel, paraissent devoir se réaliser dans leur entier. La compagnie, propriétaire de l'Hôtel St-Charles, à l'intention bien arrêtée d'en faire, sous le point de vue du confort, un des meilleurs des Etats-Unis. Il était déjà célèbre depuis longtemps bien qu'il ne présentât pas aux voyageurs tous les avantages qu'ils trouvent dans les autres d'égale importance pour le développement et la fortune; mais ce qu'on compte y faire mettra le comble à sa réputation. Le premier changement qui aura lieu concerne les rotondes. La rotonde du rez-de-chaussée servira de bureau et la rotonde d'en haut servira de salle à manger.

La compagnie se propose aussi d'établir une cinquantaine de baignoires avec lesquelles les voyageurs et tous gens du nord pourront se procurer de la fraîcheur sans sortir de l'hôtel. On renouvellera les tapis et on ravivera les ornements; enfin on donnera à l'hôtel St-Charles tout l'éclat, le brillant et l'utile qu'on pourra se procurer avec la somme de $50,000 destinée à ces améliorations. L'habileté et la popularité du col. Rivers lui assurent le renouvellement du bail pour nombre d'années.

PIANOS ET ORGUES.—Nous recommandons à l'attention du public musicien l'annonce de M. Philip Werlein qui a dans son vaste magasin, rue du Canal 135, un magnifique stock de pianos et orgues. Parmi les pianos sont ceux de la fameuse fabrique de Chickering qui peuvent avoir des égaux mais qui n'ont pas de supérieurs. Nous ajouterons à ces instruments les pianos de Matushek et Hardman, fort estimés aussi et qui jouissent d'une grande faveur dans le monde musical. Tous ces instruments gardent le son fort longtemps et la sonorité en est des plus agréables. Parmi les orgues sont les instruments d'Estey, Mason et Hamlin dont les qualités sont vraiment supérieures. M. Philip Werlein offre aux acheteurs les conditions les plus libérales et ses prix sont des plus modérés.